

Séance du : 10 février 2020

n° 05/2020

L'an deux mille vingt, le dix février à 18 heures 30.

L'an deux mille vingt, le dix février à 18 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 30 janvier 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Colette CABROL, Marie-Claire GAROFALO, Nathalie NACCACHE, Cathy PUIG, Michèle TOUZELET.

Mrs Georges MERIC, Bernard BARJOU, Guy BONDOUY, Michel BROUSSE, François CALMEIN, Jacques DANJOU, François DEMANGEOT, Jacques DOUMERC, Michel FERRET, Bertrand GELI, Jean-Luc GOUXETTE, Olivier GUERRA, Michel HUGONNET, Gérard LAMARQUE, Jean-claude LAUTRE, Robert LIGNERES, Alain MERCIER, Jean-François PAGES, Patrick de PERIGNON, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Pierre POUNT-BISET, Christophe PRADEL, Alain ROUQUAYROL, Etienne THIBAUT, Pierre VIDAL.

Avaient donné pouvoir :

A.de PRADIER D'AGRAIN à JP.FLUMIAN

En exercice : 63

Présents ou représentés : 32

Délégués suppléants :

Mme Francette ROS-NONO.

Mrs Jean-Clément CASSAN, Jean-Pierre FLUMIAN.

Excusés :

Mme Nelly CALMET.

Mrs Michel GALANT, Gilbert HEBRARD, Pierre IZARD, Dominique LEGROS, Pierre MONOD, Christian REBELLE, Serge SERRANO, Marc SIE.

Objet : Affectation du résultat 2019 du PETR du Pays Lauragais

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019,
 Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
 Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	80 799,80
- un excédent reporté de :	13 431,31
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	94 231,11
- un déficit d'investissement de :	6 900,93
- un déficit des restes à réaliser de :	54 596,40
Soit un besoin de financement de :	61 497,33

**Le Comité Syndical, réuni sous la Présidence de Mr Georges MERIC,
 DÉCIDE à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme
 suit :**

• RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCÉDENT	94 231,11
• AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	61 497,33
• RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	32 733,78
<hr/>	
• RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001)-DEFICIT :	6 900,93

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus à l'unanimité,
 Ont signé au registre les membres présents.
 Pour extrait certifié conforme.

Fait à Avignonet Lauragais, le 10 février 2020

Le Président

Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : pays.lauragais@orange.fr